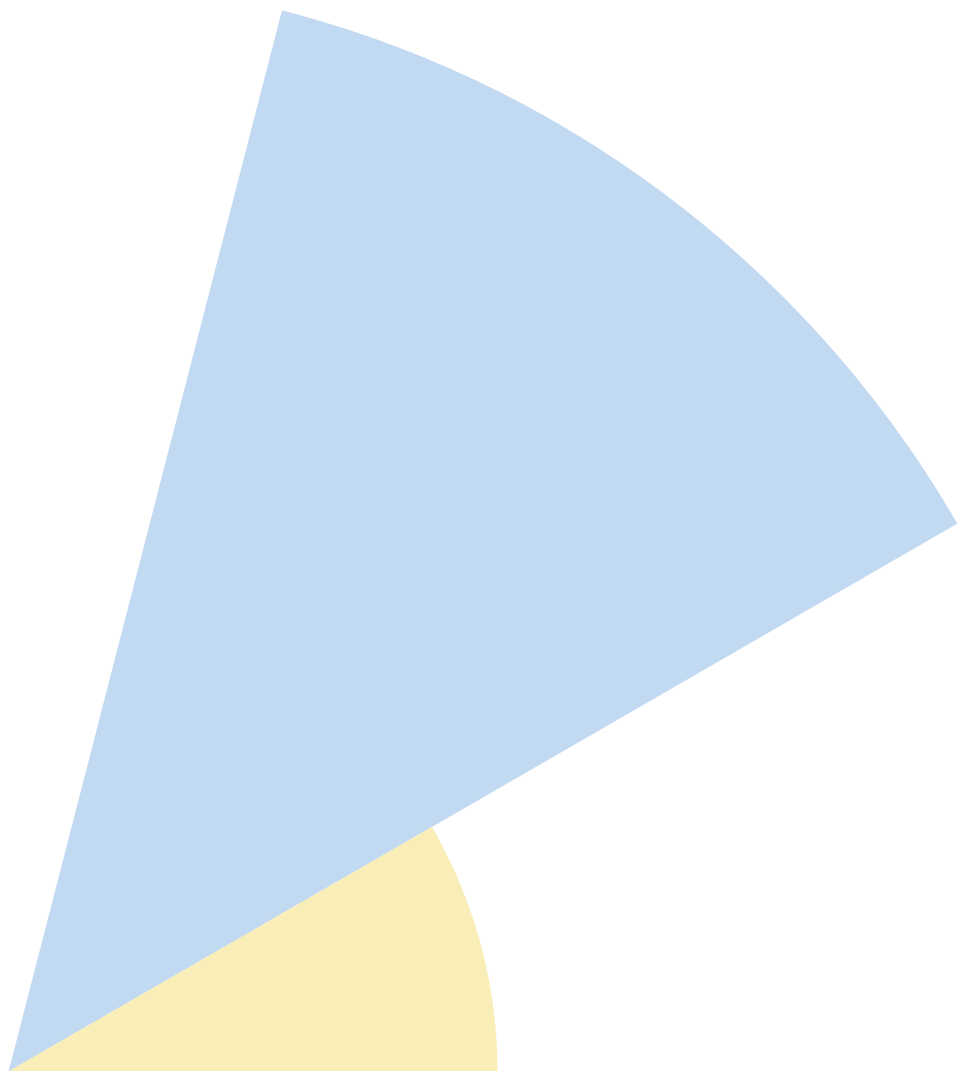


La pauvreté monétaire des ménages en six profils sociodémographiques



La pauvreté monétaire des ménages en six profils sociodémographiques

Pour apprécier la diversité des situations amenant à la pauvreté, une typologie des ménages pauvres a permis d'identifier six profils sociodémographiques distincts. Le premier axe de différenciation est le lien à l'emploi : les retraités, les ménages qualifiés d' « insérés sur le marché du travail » et ceux de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi. Au sein des autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail sont distingués trois profils selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires, les locataires du privé et les locataires du parc social. Les ménages pauvres insérés dans l'emploi ont le niveau de vie médian le plus élevé, les ménages pauvres peu ou pas insérés dans l'emploi et propriétaires ont le plus bas.

La pauvreté monétaire est liée à des situations personnelles ou professionnelles multiples : faiblesse (voire absence) des revenus d'activité selon le degré d'insertion sur le marché du travail, faible niveau de retraite, charges familiales importantes au regard des ressources, etc.

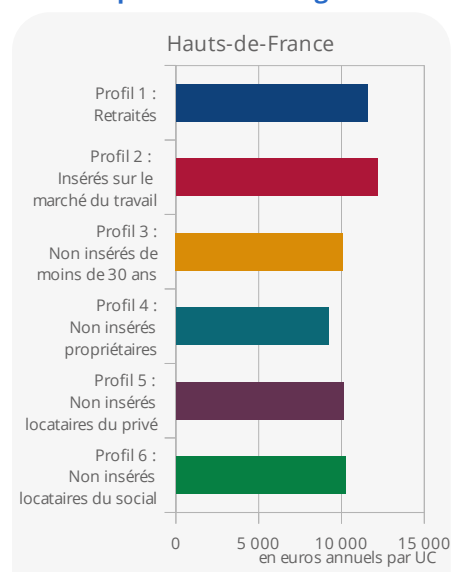
Malgré la diversité de ces situations, six profils sociodémographiques distincts peuvent être dégagés. En effet, le niveau de vie de certains ménages repose essentiellement sur les revenus d'activité, pour d'autres, il est basé sur les prestations sociales. Enfin, certains profils de ménages pauvres correspondent à des catégories d'âge particulières (jeunes, retraités) ou à différents statuts d'occupation du logement (propriétaires, locataires).

Le premier axe de différenciation entre les ménages pauvres est le lien à l'emploi. En Hauts-de-France, le profil relatif aux ménages retraités (profil 1) regroupe 26,2 % des ménages pauvres, soit 17,0 % de la population pauvre ▶ **figure 1a**. La deuxième catégorie de ménages pauvres, que l'on qualifiera d' « insérés sur le marché du travail » (profil 2), correspond à ceux percevant des revenus du travail avec un seuil fixé par convention à un demi SMIC par adulte. Cette catégorie représente 17,4 % des ménages pauvres ; sa part dans la population pauvre est plus élevée (24,3 %) du fait de nombreuses familles avec enfants. Le troisième profil correspond aux ménages pauvres de moins de 30 ans non insérés dans l'emploi. Ce profil, qui représente 11,7 % des ménages pauvres, est confronté à des problématiques spécifiques, notamment de formation et d'entrée sur le marché du travail.

Au sein des autres ménages pauvres non insérés sur le marché du travail, trois profils sont distingués selon le statut d'occupation du logement : les propriétaires (profil 4), qui représentent 7,6 % des ménages pauvres, les locataires du privé (profil 5), avec 14,1 % des ménages pauvres, et les locataires du parc social (profil 6), avec 23,2 % des ménages pauvres. Les deux derniers profils rassemblent la moitié des enfants pauvres de la région.

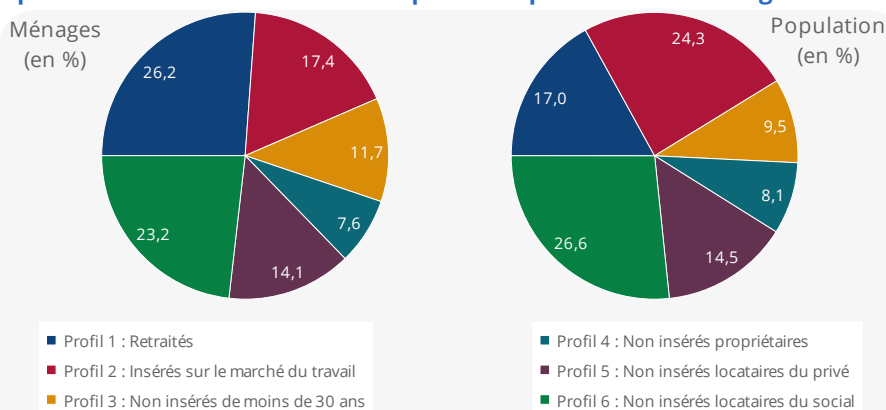
Les ménages pauvres insérés dans l'emploi ont le **niveau de vie médian** le plus élevé (12 170 euros annuels par UC) suivis par les retraités (11 570 euros) ▶ **figure 1b**. À l'inverse, le niveau de vie médian est minimal (9 220 euros) pour les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires. Ce moindre niveau de vie doit cependant être relativisé dans la mesure où ces ménages ont moins de dépenses contraintes puisqu'ils ne paient pas de loyer.

▶ **1b. Niveau de vie médian selon les six profils dans la région**



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

▶ **1a. Répartition des ménages et de la population en situation de pauvreté monétaire selon les six profils de pauvreté dans la région**



Note : les taux sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. Leur somme peut être différente de 100%.
Champ : Hauts-de-France, ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Des retraités pauvres, vivant seuls ou en couple

Le premier profil identifié rassemble les ménages pauvres retraités, pour lesquels ne se pose plus la question de l'insertion sur le marché du travail. Leur revenu disponible provient ainsi principalement des pensions, retraites et rentes, à hauteur de 79,9 % dans la région, et relativement peu des prestations sociales comparé aux autres ménages pauvres.

Dans la région comme sur le reste du territoire national, ce profil se singularise par une part importante de personnes vivant seules (61,9 % contre 42,0 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et de couples sans enfant (20,0 % contre 9,8 %)

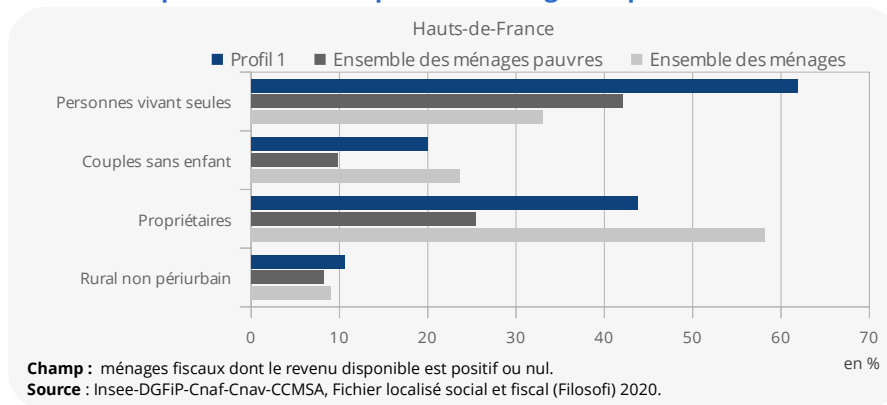
► **figure 2a.** Ainsi, même si ce profil regroupe 26,2 % des ménages pauvres dans la région, il représente seulement 17,0 % de la population pauvre.

Par ailleurs, les ménages propriétaires de leur logement, ainsi que ceux habitant une commune rurale non périurbaine sont surreprésentés dans ce profil.

Ce profil est relativement plus présent en Corse et dans les départements du Massif central (Cantal, Creuse)

► **figure 2b.**

► 2a. Principales caractéristiques des ménages du profil 1



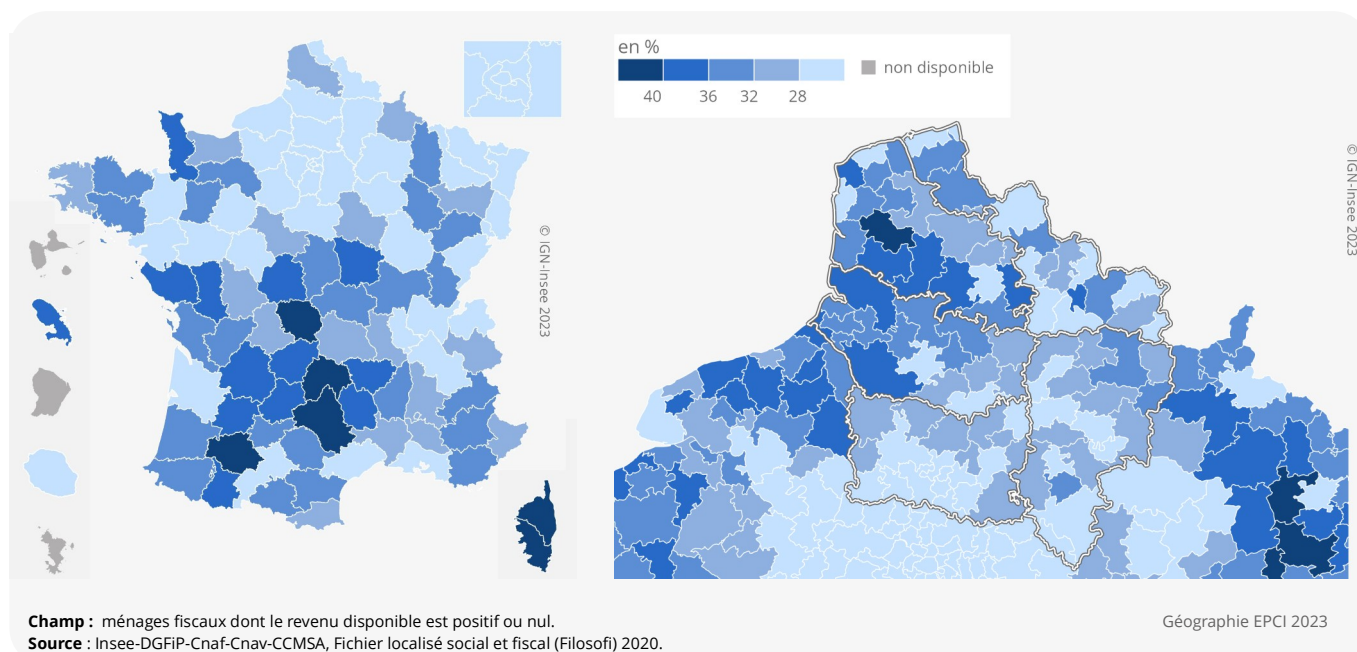
Dans la région, ce profil est plus présent dans les départements du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne. En effet, les ménages pauvres retraités y représentent à eux seuls plus d'un quart des ménages pauvres de ces territoires. Il s'agit même du profil le plus fréquent dans le Pas-de-Calais où il représente près d'un ménage sur trois en situation de pauvreté.

Dans l'Aisne et la Somme, les deux départements les plus ruraux des Hauts-de-France (plus de la moitié de leur population vit dans une commune rurale), les ménages pauvres retraités sont surreprésentés dans les communes les plus rurales (c'est-à-dire non périurbaines). Un quart des ménages pauvres retraités y vit dans une commune rurale autonome. De plus, la moitié des ménages pauvres retraités sont propriétaires de leur logement dans ces deux départements.

Du fait notamment d'une population plus âgée, ce profil est plus présent dans les intercommunalités à l'ouest de la région. C'est le cas notamment de la communauté de communes de Ponthieu-Marquenterre (l'une des plus âgées de la région), de celle du Haut Pays du Montreuillois ou des 7 Vallées qui comptent près de 40 % de ménages retraités parmi les ménages pauvres.

Ces trois communautés de communes se situent par ailleurs en totalité dans des zones rurales. D'autre part, plus de deux tiers des ménages pauvres retraités sont propriétaires de leur logement.

► 2b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 1, par département et EPCI

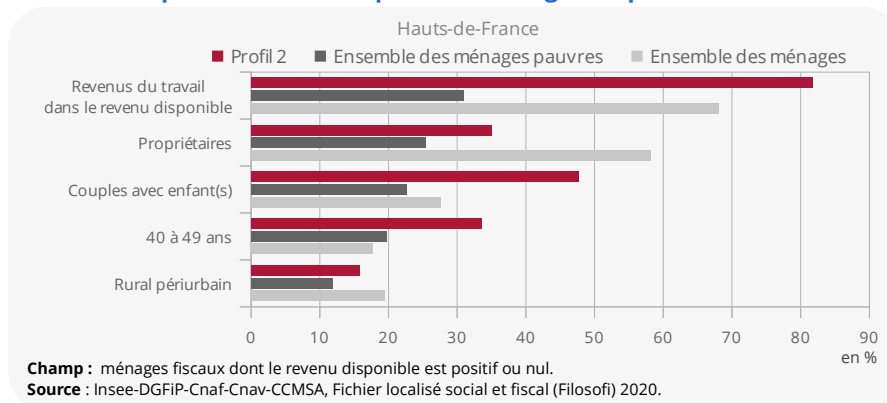


Des ménages pauvres insérés dans l'emploi, souvent avec d'importantes charges familiales

La question du rapport à l'emploi est centrale dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté. Le second profil rassemble des ménages pauvres qui travaillent mais dont les charges familiales sont telles que leur niveau de vie reste inférieur au seuil de pauvreté. Leurs revenus dépendent ainsi très majoritairement de leur activité professionnelle, salariée ou non, et relativement peu de prestations sociales, en dehors du volet familial. Dans la région, la part de leurs revenus du travail (salaires, traitements, revenus non salarié) dans le revenu disponible (81,7 %) est 2,6 fois supérieure à celle de l'ensemble des ménages pauvres (31,0 %) ▶ **figure 3a**.

Ce profil se caractérise par une surreprésentation des couples avec enfant(s) (47,7 % contre 22,6 % pour l'ensemble des ménages pauvres), notamment de trois enfants ou plus. 29,3 % des enfants en situation de pauvreté dans la région appartiennent à cette catégorie.

▶ 3a. Principales caractéristiques des ménages du profil 2



Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres de la région, ces ménages sont plus fréquemment propriétaires de leur logement et résident plus souvent dans une commune rurale périurbaine. La part des ménages dont le référent est âgé de 40 à 49 ans est elle aussi plus élevée.

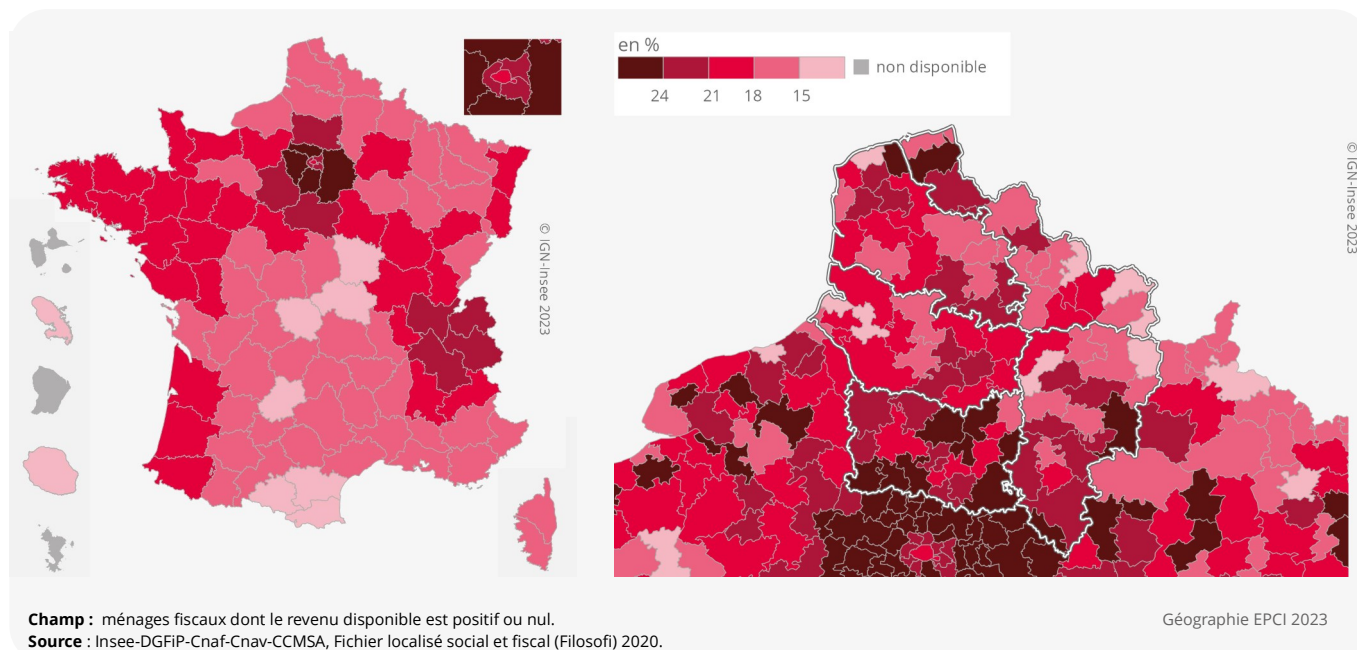
A l'échelle nationale, ce profil est surreprésenté dans les départements franciliens situés au-delà de la première couronne, ainsi qu'à l'est du Rhône (Ain, Isère, Savoie, et Haute-Savoie) ▶ **figure 3b**.

Dans la région, ce profil est très présent dans le département de l'Oise, limitrophe du bassin parisien. En effet, il regroupe 21,2 % des ménages pauvres isariens (contre environ 17 % pour les autres départements de la région) soit près de 30 % de la population du département (24 % dans la région).

Ainsi, huit communautés de communes isariennes situées à proximité de l'Île-de-France ont un quart ou plus de leurs ménages pauvres insérés dans l'emploi. Leurs revenus sont composés à plus de 90 % par des revenus d'activité.

Ce profil est également surreprésenté dans les deux intercommunalités limitrophes de la Communauté Urbaine de Dunkerque (les Communautés de Communes des Hauts-de-Flandres et de la région d'Audruicq). Il y représente près d'un quart des ménages en situation de pauvreté.

▶ 3b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 2, par département et EPCI



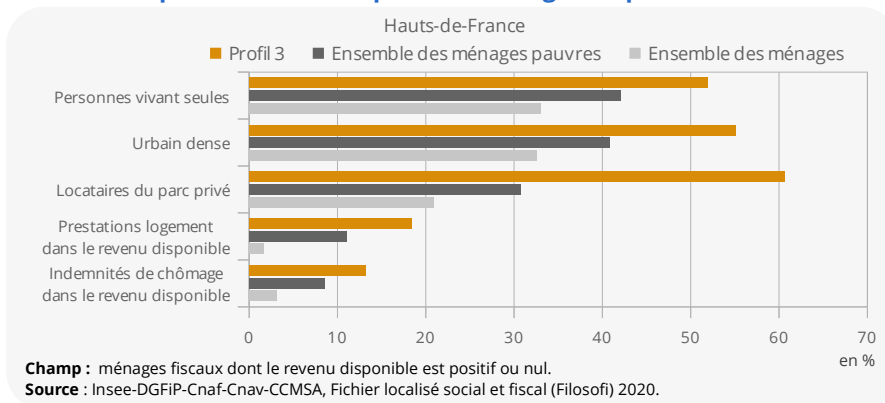
Des jeunes en situation de pauvreté, en début de vie active ou étudiants

Le troisième profil regroupe des ménages jeunes (dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans) non insérés sur le marché du travail. Certains jeunes sont en phase d'insertion professionnelle, avec des situations d'emplois intermittents ou peu rémunérés. Ils peuvent également faire face à des dépenses d'installation pour résider à un endroit proche de leur lieu de travail, et sont un des publics cibles de formations publiques en matière de formation. Les étudiants vivant en autonomie financière s'inscrivent également dans cette population.

Ce profil rassemble majoritairement des personnes vivant seules (51,9 % contre 42,0 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région) et locataires dans le parc privé (60,7 % contre 30,8 %) ▶ **figure 4a**. Ils résident principalement dans les territoires les plus urbanisés.

Par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, leurs revenus dépendent davantage des prestations sociales (58,9 % du revenu disponible), essentiellement des minima sociaux et prestations logements, ainsi que des indemnités de chômage (13,2 % du revenu disponible).

▶ 4a. Principales caractéristiques des ménages du profil 3



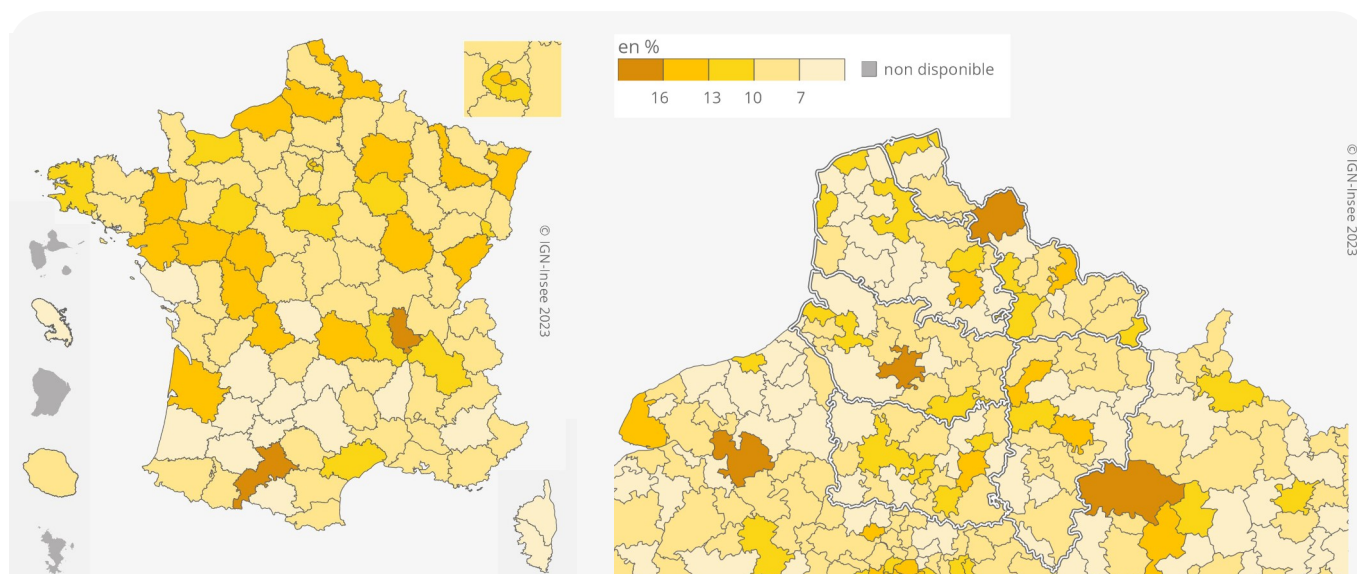
Ces jeunes en situation de pauvreté vivent davantage dans les départements abritant des grandes métropoles : le Nord et la Somme (13,2 % des ménages pauvres) ▶ **figure 4b**.

Les jeunes en situation de pauvreté, qu'ils soient en début de vie active ou étudiants, sont en effet particulièrement présents dans la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole et la Métropole européenne de Lille. Ils y représentent respectivement 22,4 % et 16,7 % des ménages pauvres, contre 11,7 % en moyenne dans la région.

Ce profil est également légèrement surreprésenté dans d'autres EPCI urbains de la région comme les communautés d'agglomération de la Région de Compiègne, du Pays de Laon, de Valenciennes Métropole et de Saint-Quentin où il regroupe 13 % à 15 % des ménages pauvres.

A l'inverse, il est sous-représenté dans certains EPCI urbains comme les CA de Creil Sud Oise ou de Maubeuge avec des parts respectives de 7,9 % et 9,7 %.

▶ 4b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 3, par département et EPCI



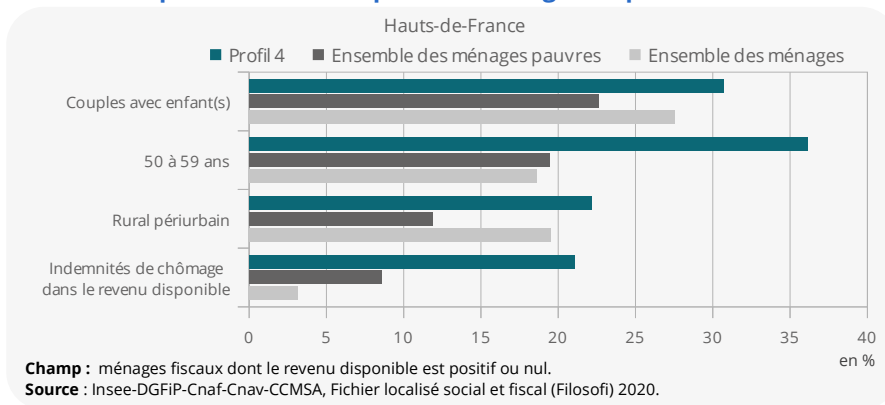
Des ménages non insérés dans l'emploi et propriétaires

Le quatrième profil regroupe les ménages pauvres non insérés dans l'emploi et propriétaires de leur logement. Cette catégorie est davantage composée de couples avec un ou deux enfants que l'ensemble des ménages pauvres de la région (30,7 % contre 22,6 %) ▶ **figure 5a**. Ce profil regroupe ainsi 7,5 % des enfants pauvres de la région.

Cette classe se caractérise également par une forte proportion d'indépendants (artisans, commerçants, agriculteurs exploitants...), qui sont néanmoins peu ou pas insérés dans l'emploi. Par conséquent, les indemnités de chômage constituent une part importante de leur revenu disponible (21,1 % contre 8,6 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région). Ces ménages ont le niveau de vie le plus faible de l'ensemble des profils (9 220 € contre 10 930 € pour l'ensemble des ménages pauvres).

Par ailleurs, ces ménages sont relativement plus nombreux à résider dans une commune rurale périurbaine (22,2 %) que l'ensemble des ménages pauvres (11,9 %).

▶ 5a. Principales caractéristiques des ménages du profil 4



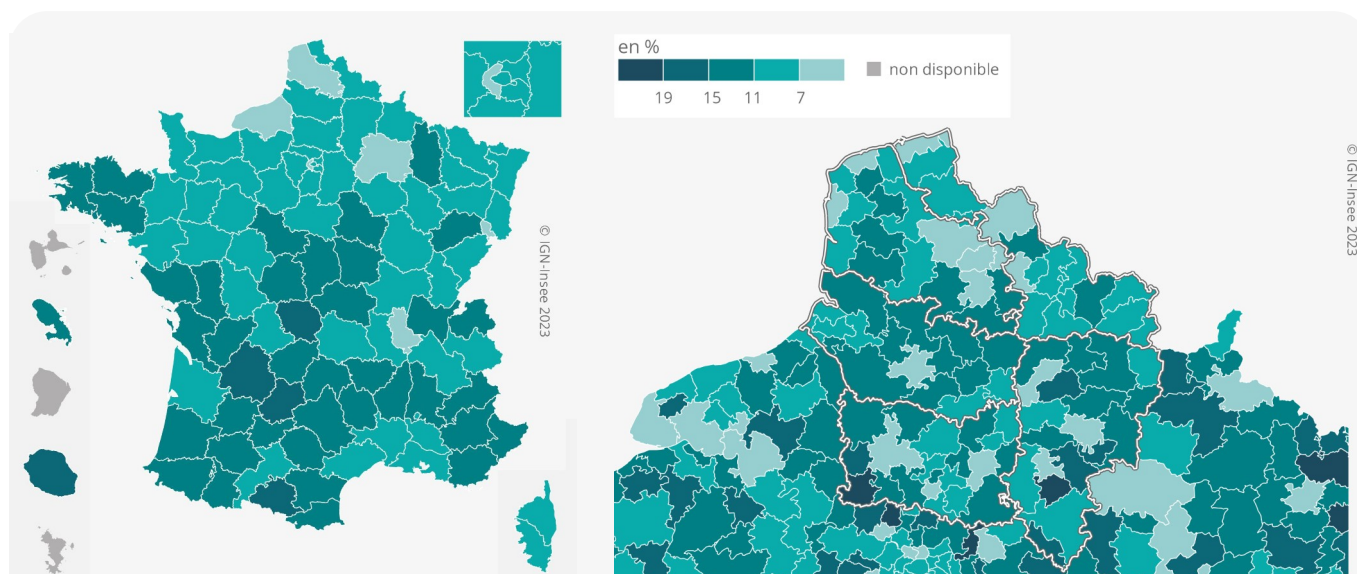
À l'échelle nationale, ce profil est relativement plus présent dans les départements au sud et à l'ouest du Massif central (Creuse, Dordogne, Lot, Ariège) ▶ **figure 5b**.

Dans la région, ce profil est globalement sous-représenté par rapport au niveau national (7,6 % des ménages contre 9,5%). Il est cependant un peu plus présent dans l'Oise, l'Aisne (plus de 9 % des ménages pauvres) et la Somme (8,4 %).

Les communautés de communes du Canton d'Oulchy-le-Château et du Vexin-Thelle sont particulièrement concernées puisqu'un ménage pauvre sur cinq a ce profil.

Avec 13 % à 20 % des ménages en situation de pauvreté, les 15 intercommunalités qui abritent le plus ce profil sont situées dans l'Aisne et l'Oise. Elles sont principalement situées dans des zones rurales.

▶ 5b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 4, par département et EPCI



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Géographie EPCI 2023

Des ménages pauvres locataires du privé, et souvent dépendants des transferts sociaux

Le cinquième profil de pauvreté est celui des ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé. Il se caractérise par une surreprésentation des ménages dont le référent fiscal est âgé de 30 à 39 ans (36,6 % contre 17,9 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région)

► **figure 6a.**

44,1 % des ménages de ce profil sont des personnes occupant seules leur logement (majoritairement des hommes), mais il regroupe aussi des familles monoparentales et des couples avec enfant(s) de telle sorte que 17,2 % des enfants pauvres se trouvent dans ce groupe.

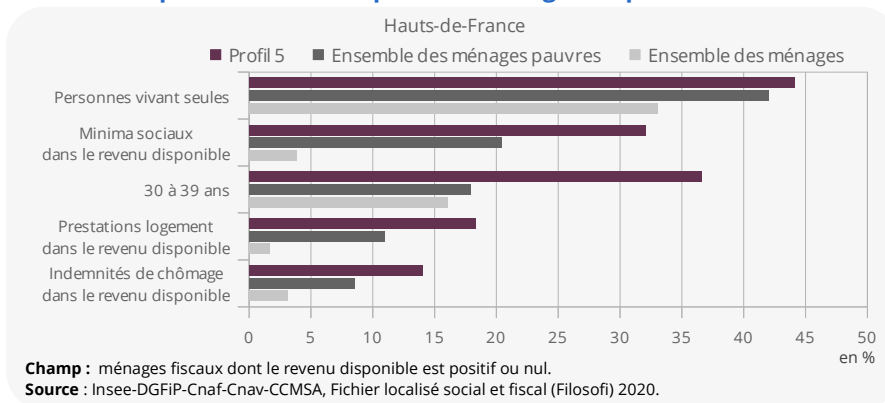
Les revenus disponibles de ces ménages se distinguent de ceux des autres ménages sous le seuil de pauvreté de la région par une part plus importante des minima sociaux (32,0 % contre 20,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région), des indemnités de chômage (14,0 % contre 8,6 %) et des prestations logement (18,3 % contre 11,0 %). Par ailleurs, 34,9 % de ces ménages déclarent des revenus négatifs ou nuls.

A l'échelle nationale, ce profil se retrouve surtout sur le pourtour méditerranéen, en Corse et outre-mer en Martinique et à La Réunion

► **figure 6b.**

► 6b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 5, par département et EPCI

► 6a. Principales caractéristiques des ménages du profil 5



Ce profil est un peu moins fréquent dans la région qu'au niveau national (14,1 % des ménages contre 16,8 %) mais il est surreprésenté dans l'Aisne, le Nord et de la Somme (respectivement 22,3 %, 17,9 % et 18,8 %).

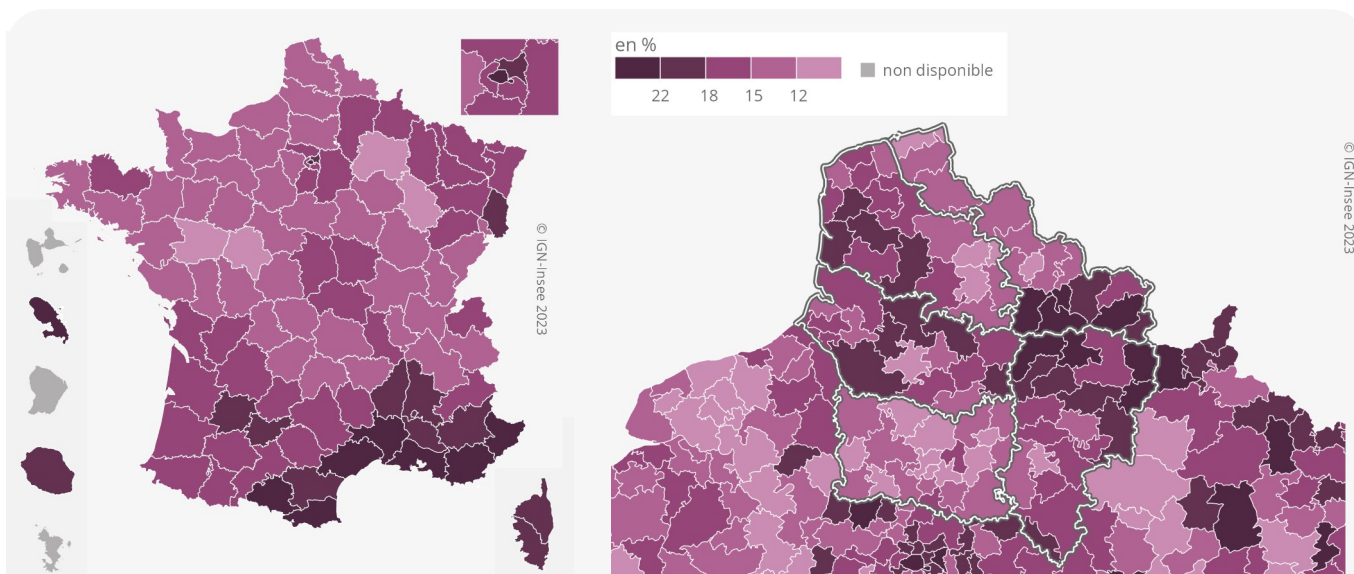
Dans chacun de ces trois départements, la part du revenu provenant de minima sociaux des personnes concernées atteint au minimum 30 %.

Ce profil est moins présent dans l'Oise où il ne regroupe que 12,9 % des ménages en situation de pauvreté, le Pas-de-Calais étant dans une situation intermédiaire avec une proportion de 15,5 %.

Ce profil est surreprésenté dans le nord-est la région, ainsi que dans certaines intercommunalités à dominante rurale de la Somme et du Pas-de-Calais.

Dans la communauté d'agglomération du Caudrésis et du Catésis, les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc privé représentent plus d'un quart des ménages pauvres et sont plus jeunes qu'en moyenne puisque 38,3 % d'entre eux sont âgés de 30 à 39 ans.

Dans celle de Cambrai, près de la moitié des ménages du profil 5 sont des personnes seules et plus d'un tiers de leurs revenus est issu de minima sociaux (de même dans la communauté de communes du Cœur de l'Avesnois).



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Géographie EPCI 2023

Des ménages pauvres résidant dans un logement social, le plus souvent en milieu urbain

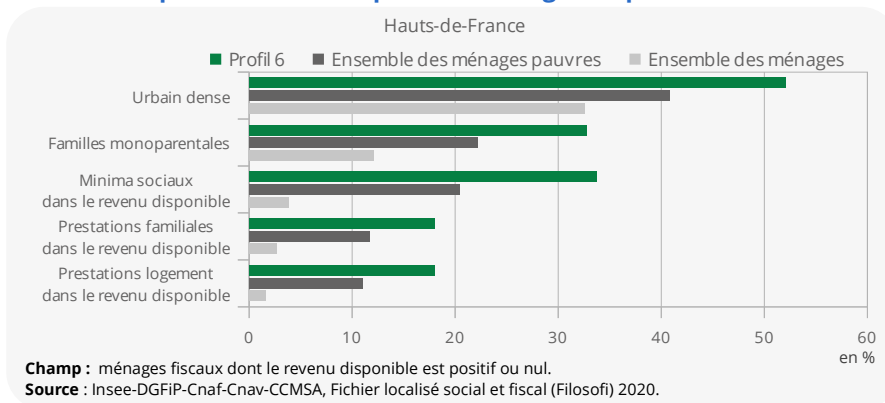
Le profil 6 regroupe les ménages non insérés sur le marché du travail et locataires dans le parc social. Dans la région, un tiers des enfants pauvres appartient à ce profil du fait d'une part importante de familles nombreuses de trois enfants ou plus. Les familles monoparentales représentent 32,8 % des ménages de ce profil, contre 22,2 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région

► [figure 7a.](#)

Ce profil de pauvreté est caractéristique des territoires les plus denses, avec la moitié des ménages résidant dans une commune urbaine dense contre 40,9 % pour l'ensemble des ménages pauvres de la région.

La part des prestations sociales dans le revenu disponible est parmi les plus élevées par rapport aux autres profils de pauvreté. En effet, dans la région les revenus disponibles de ces ménages se composent à 33,7 % de minima sociaux (contre 20,4 % pour l'ensemble des ménages pauvres), à 18,0 % de prestations familiales (11,6 % pour l'ensemble des ménages pauvres) et à 18,0 % de prestations logement (11,0 % pour l'ensemble des ménages pauvres).

► 7a. Principales caractéristiques des ménages du profil 6



Ces ménages résident surtout dans les territoires offrant le plus de logements sociaux, notamment le long de la façade de la Manche, et dans les départements du Nord et de l'Est (Marne, Aube, Territoire de Belfort) de la France

► [figure 7b.](#)

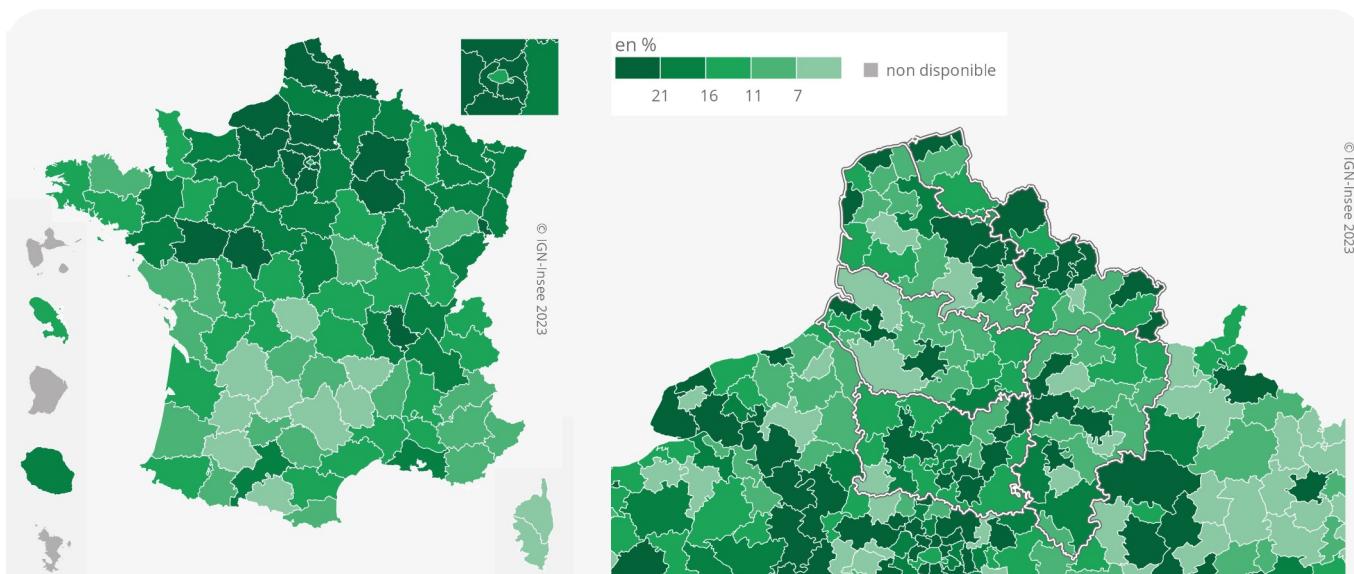
Regroupant 23,2 % des ménages pauvres contre 17,2 % en France métropolitaine, soit plus d'un quart des personnes en situation de pauvreté, ce profil est surreprésenté dans la région. Il est très présent dans les départements du Nord, de l'Oise et du Pas-de-Calais, concernant près d'un ménage sur quatre en situation de pauvreté.

La surreprésentation de ce type de ménages pauvres s'explique notamment par l'importance du parc social dans certaines parties de la région (notamment dans l'ex-bassin minier) en lien avec l'histoire industrielle de ces territoires.

Dans la communauté d'agglomération de Lens-Liévin, plus d'un ménage en situation de pauvreté sur trois appartient à ce profil, proportion observée également dans les communautés d'agglomération de Creil Sud Oise, du Grand Soissons Agglomération. Plus de 42 % des enfants pauvres de ces intercommunalités vivent dans ce type de ménages.

Ce profil est également surreprésenté dans les deux plus grands EPCI de la région, la Métropole européenne de Lille et Amiens Métropole (respectivement 26,7 % et 30 % des ménages pauvres de ces territoires) ainsi que dans les autres EPCI centrés sur de grands centres urbains (la CU de Dunkerque, les CA Valenciennes Métropole et de Maubeuge Val de Sambre...).

► 7b. Part des ménages en situation de pauvreté appartenant au profil 6, par département et EPCI



Champ : ménages fiscaux dont le revenu disponible est positif ou nul.
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2020.

Géographie EPCI 2023